

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 28 (1899)

Heft: 8

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 2^o L'étude des mots par la conversation ;
- 3^o La prononciation, la phonétique et l'orthographe ; lecture individuelle et en chœur ;
- 4^o La grammaire.

L'ouvrage fait abstraction complète de la traduction sans proscrire absolument l'usage de la langue maternelle. Il se divise en deux parties dont chacune forme le programme d'une année.

La marche à suivre indiquée par l'auteur, par conséquent aussi la disposition du livre, est la même que celle tracée par le manuel Alge. En tête se trouve l'exercice présentant les nouveaux mots à étudier ; le questionnaire qui suit sert à la conversation, mais se prête aussi très bien à des travaux écrits après avoir été préparés oralement ; ce questionnaire précède les devoirs proprement dits des règles grammaticales. Ces règles, réduites à un minimum, suivent pas à pas les exercices de conversation ; elles ressortent des exercices qui précèdent et interviennent après quelques cas semblables, comme résultat d'observations faites par les élèves.

L'auteur base son enseignement d'abord sur l'intuition directe. Les sujets sont choisis dans l'entourage de l'élève. L'enfant revoit l'école, la maison paternelle, le jardin, les animaux domestiques, etc.

La première partie traite les cercles d'intuition suivants : *l'école, l'homme, la maison* ; la seconde les *animaux domestiques* et la *ferme*.

Lorsque les moyens d'intuition directe font défaut, l'enseignement roule sur les nombreuses gravures intercalées dans le texte ; ces gravures sont ensuite complétées par des tableaux, et l'auteur se sert aussi des tableaux Hœlzel sans se baser exclusivement sur ceux-ci.

Comme dans le manuel Alge, l'auteur emploie d'abord l'écriture anglaise et à la fin de la deuxième partie seulement les caractères gothiques.

La seconde partie renferme aussi un certain nombre de morceaux de lecture, descriptions et narrations et des poésies qui font assister les élèves aux joies et aux tristesses de la jeunesse et dont la simplicité du langage est bien à la portée d'enfants de cet âge.

Le manuel qui, à notre avis, est un excellent travail, bien conçu, se termine par un vocabulaire français allemand,

Les matières présentées dans ce manuel devenues la propriété absolue des élèves, on aura créé une base sur laquelle il sera facile de progresser. L'auteur se propose, du reste, de compléter sa méthode de façon à embrasser quatre années de cours d'allemand.

M., professeur de langue.

CORRESPONDANCES

Histoire du sacrement de baptême.

Je répandrai sur vous une eau pure, afin que vous soyez purifiés de toutes vos souillures

(EZÉCH. XXXVI, 25.)

Voilà bientôt 2000 ans que les dons de Dieu sont distribués à tous les hommes par le moyen des sacrements, comme il répand la fertilité dans nos campagnes par le moyen des rivières. — Il est donc

pour nous du plus haut intérêt de connaître ce que l'histoire nous apprend sur les cérémonies religieuses des nations infidèles et du peuple juif, ainsi que sur la pratique suivie par l'Église pour la dispensation des sept sacrements.

Le mot *baptême*, dans la langue grecque d'où il est tiré, signifie littéralement *immersion* ou action de plonger dans l'eau, et, dans un sens plus général, l'action de laver. L'action de laver le corps est le symbole de la purification de l'âme.

L'Église, dans sa liturgie de la bénédiction des fonts baptismaux, enseigne que l'Esprit de Dieu donna aux eaux, sur lesquelles il était porté au commencement du monde, outre la propriété de nettoyer les corps, la vertu de sanctifier les âmes. Et elle ajoute que Dieu, en lavant les péchés du monde criminel dans les eaux du déluge, nous donna une *image* de la régénération spirituelle qu'opérerait un jour le sacrement de baptême.

L'apôtre saint Paul, dans son épître aux Corinthiens, rappelle que les Hébreux furent tous comme baptisés dans les eaux de la Mer Rouge, en échappant à la poursuite des Égyptiens, figure du péché, et dans la Nuée lumineuse, image du Saint-Esprit qui les précédait dans leur marche à travers le désert.

L'enseignement de l'Église sur ce point est conforme d'ailleurs à la croyance universelle des peuples. Tous les idiomes nous offrent des termes identiques pour les purifications extérieures et intérieures.

A toutes les époques et dans tous les lieux, l'élément le plus propre à purifier le corps fut l'eau. D'après la loi d'analogie, cet élément fut le signe sensible, qui accompagna tout ce qu'on croyait propre à purifier l'âme ; et peu à peu l'ablution extérieure et matérielle, qui n'était d'abord qu'un signe, fut regardée comme produisant, par sa vertu propre, la purification intérieure et morale.

De tout temps et partout, la religion estima que les ablutions faisaient partie de son domaine ; elle les prescrivit, régla leur nombre, leur forme, l'instant et le lieu pour les faire, l'eau qu'il y fallait employer. Il devait en être ainsi naturellement, puisqu'elles étaient le symbole d'un acte de réconciliation de l'homme avec Dieu.

De là ces ablutions de toutes sortes, ces espèces de baptêmes renouvelés à chaque entrée dans les temples et avant chaque sacrifice ; cette eau lustrale des Pontifes de l'Etrurie, de Rome et de Grèce, conservée dans des vases à la porte des édifices sacrés, et même dans certaines places publiques, dont on aspergeait le peuple pour le purifier dans les cérémonies païennes.

Et ces lustrations, ces ablutions, nous les retrouvons chez les Égyptiens, les Ethiopiens, les Assyriens, dont rien n'égalait la foi dans la vertu morale de leurs eaux sacrées. Nous les voyons pratiquées jusque chez les Tartares et sur les bords du Gange, qui n'est lui-même qu'un vaste bain sacré pour les peuples de l'Inde.

Ajoutons à cette croyance universelle la tradition, aussi répandue, de la transmission du péché originel de nos premiers parents à leurs descendants et de l'expiation dont l'enfant a besoin, dès son entrée dans la vie. L'eau sacrée s'offrait d'elle-même et tous les peuples furent presque unanimes dans l'usage de soumettre le nouveau-né à quelque ablution purifiante.

Personne n'ignore combien la loi de Moïse a multiplié les ablutions, chaque fois que le Juif, homme ou femme, déchoit de la pureté légale par des événements naturels ou accidentels, évacuations de toute espèce, vomissements, indispositions, etc. Elles

étaient même en usage chez les patriarches, car il en est parlé dans le livre de Job (chapitre IX).

« Quand j'aurais été lavé dans l'eau de neige », s'écrie ce saint patriarche, « et que la blancheur de mes mains éblouirait par son éclat, votre lumière, Seigneur, me ferait paraître à moi-même tout couvert d'ordures ».

Toutefois nous ne voyons nulle part qu'aucune purification de ce genre pour l'enfant y soit mentionnée. Cette lacune apparente est expliquée par la cérémonie de la circoncision, à laquelle était soumis l'enfant, huit jours après sa naissance. Cette cérémonie était pour ainsi dire un baptême de sang. On ne doit pas oublier, en effet, le rôle important que le sang a joué dans la purification. Chez les nations païennes et chez les Juifs, le pontife trempait son rameau béni dans le sang des animaux égorgés et en aspergeait la foule. L'enfant circoncis était pour ainsi dire lavé dans son propre sang et consacré ainsi au Seigneur, dont il devenait l'héritage. Il n'y avait, dès lors, plus lieu de penser au mode de régénération par l'eau.

Il n'en était pas de même pour les prosélytes. Ceux-ci, même après avoir été circoncis, recevaient le baptême par une seule immersion, en présence de trois juges ou rabbins qui les avaient préparés. Les uns font remonter cet usage jusqu'à Moïse ; d'autres le disent postérieur au christianisme. L'opinion la plus probable l'attribue aux pharisiens qui, après la captivité de Babylone, ajoutèrent à la loi un grand nombre d'observances.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le baptême ainsi donné en rémission des péchés, même aux Juifs indigènes, n'avait rien d'extraordinaire à leurs yeux, lorsque saint Jean-Baptiste parut sur les bords du Jourdain, prêchant la pénitence et baptisant ceux qui voulaient changer de vie. Si le rite du baptême, usité chez les Gentils, fut déjà élevé à des idées plus pures en passant chez les Juifs, le baptême de saint Jean se présente encore avec une plus haute perfection. Il était, dit saint Jean Chrysostome, comme un pont qui conduisait du baptême des Juifs à celui des Chrétiens. Ce n'était plus seulement une figure, un symbole, mais une *préparation intime*, une disposition prochaine au vrai baptême.

Conformément à la doctrine du Sauveur, le baptême doit être considéré d'abord comme une cérémonie qui nous purifie du péché originel, mais aussi comme un acte d'admission parmi les membres de l'Eglise et à notre mort dans le royaume de Dieu.

Dans l'antiquité chrétienne, le néophyte était plongé durant quelques instants dans l'eau, et c'est à cet effet que, pendant les quatre premiers siècles, on construisit auprès des églises des piscines, appelées *Baptistères*.

Les malades et les infirmes, plus tard tous les néophytes sans exception, furent baptisés par une simple ablution ou aspersion faite avec l'eau sainte.

Dans les premiers siècles, il est bien souvent question du baptême des enfants nouveau-nés ; c'était cependant une exception et le sacrement n'était la plupart du temps administré qu'à des hommes de l'âge mûr, à des Juifs ou à des païens qui se convertissaient au christianisme. Ils se faisaient instruire de la doctrine et des cérémonies de l'Eglise pendant deux ou trois ans et n'étaient admis au baptême qu'après cette préparation. On les appelait *catéchumènes*. Durant les premiers siècles, les évêques seuls baptisaient ; mais le nombre des fidèles augmentant, les prêtres furent aussi

chargés d'administrer ce sacrement. On baptisait tous les jours de la semaine, mais surtout le dimanche. Plus tard, les samedis de Pâques et de la Pentecôte furent désignés comme les jours de la grande solennité baptismale. Déjà, au temps des Apôtres, les baptisés devaient choisir ou recevoir, comme garants de leur foi, un parrain et une marraine. — Les promesses du baptême, l'usage du sel béni, de l'huile sainte, du flambeau allumé, de la robe blanche et autres cérémonies, arrêt à la porte de l'église, bénédiction solennelle des fonts baptismaux, etc., remontent à la plus haute antiquité.

Les néophytes se tournaient vers l'occi pour prononcer l'engagement de renoncer au démon, à ses pompes et à ses œuvres et vers l'orient quand ils promettaient d'appartenir à Jésus-Christ et d'être fidèles à la loi de l'Évangile. — Après le baptême, ils étaient revêtus de vêtements particuliers et de couleur blanche pour les distinguer des païens et leur rappeler les engagements qu'ils venaient de contracter. Ceux qui avaient été baptisés le Samedi-Saint portaient ces vêtements pendant toute la semaine de Pâques ; ils les déposaient le dimanche suivant, appelé *Dominica in albis depositis*, dans l'église même, au milieu d'une cérémonie solennelle et spéciale qui subsista durant plusieurs siècles et que des missionnaires ont essayé de faire revivre dans quelques chrétientés.

Conférence pédagogique de la Veveyse

Monsieur le Rédacteur,

Mon premier compte-rendu de la conférence du printemps s'étant, paraît-il, égaré je me vois forcé de vous en expédier une seconde édition, revue et augmentée mais non corrigée, en vous priant de l'insérer dans votre prochain numéro.

Le 4 mai dernier, à 9 heures du matin, le corps enseignant de la Veveyse était réuni au grand complet à Châtel-Saint-Denis, sous la présidence de M. l'inspecteur Currat.

L'assemblée était honorée de la présence de MM. Oberson, préfet ; Comte, rév. curé, directeur des écoles de Châtel et Cardinaux, professeur à l'École secondaire.

Les tractanda suivants étaient à l'ordre du jour :

I^o Compte-rendu des derniers examens officiels ;

II^o Établissement du programme pour la nouvelle année scolaire ;

III^e Divers.

I. Compte-rendu des examens officiels

Après l'énoncé de quelques chiffres concernant l'état et la marche générale de nos écoles, M. l'Inspecteur aborde directement le compte-rendu des examens du printemps. (Les branches se suivent d'après les résultats obtenus, la première ayant la meilleure moyenne.)

a) *Histoire sainte*. — Les résultats sont satisfaisants. Il n'y a aucune difficulté à enseigner cette branche au cours inférieur : il suffit de s'en donner la peine. L'enseignement de la bible est exigé dans tous les cours et chaque école doit être pourvue de tableaux accompagnant le texte du manuel.

b) *Lecture*. — En général elle est trop monotone. Une lecture plus expressive facilitera toujours le compte-rendu. Toutes les écoles, sauf trois, ont abordé le livre de lecture avant le 15 novembre : ce résultat peut donc être exigé. Il est bon de laisser sous les yeux des

débutants le dernier tableau contenant les principales difficultés de la grammaire. Quelques maîtres sont priés de tenir un plus grand compte des observations présentées en conférence.

c) *Composition*. — Monsieur l'Inspecteur a constaté une légère amélioration dans les résultats obtenus. Quelques cours moyens sont cependant trop faibles ; la ponctuation fait défaut, presque partout, ce qui prouve qu'elle a été négligée dans la lecture.

Il faut réagir contre l'emploi de certains pléonasmes et la fréquente répétition de quelques mots ou expressions. Mains travaux ne sont que la simple reproduction d'un corrigé ou d'une récitation : l'effort intellectuel de l'élève est alors presque nul.

d) *Calcul oral*. — Le livret s'est amélioré au cours moyen où le programme reste encore incomplet. A l'avenir, il sera posé de nombreuses questions sur les systèmes métrique et décimal. Il faut procéder à des exercices variés de décomposition, donner connaissance des moyens abrégatifs et les faire appliquer. La mémoire doit aussi jouer son rôle dans cette branche.

e) *Ecriture*. — Il y a une amélioration sensible sous ce rapport, surtout chez les filles. L'enfant naît imitateur : le maître soignera donc tous ses travaux écrits, afin d'avoir le droit d'exiger beaucoup. La tenue de la plume et du cahier demande une surveillance continue.

f) *Géographie*. — En général le cours moyen a mieux répondu que l'année dernière. Toutefois, le canton n'est pas assez connu ; certaines matières n'ont été étudiées que superficiellement et d'une manière trop rapide. A l'avenir et après chaque leçon, les maîtres voudront bien se servir de la carte muette *Randegger* où les montagnes et les localités citées dans le manuel de lecture pourront être soulignées. Le programme à parcourir est le même pour les deux sexes.

g) *Grammaire*. — Cette branche est trop faible. Les élèves éprouvent encore de grandes difficultés dans l'analyse et la distinction des mots. Puis il faut combattre l'étourderie qui est un véritable fléau dans nos écoles. Les dictées d'application et les dictées préparées, celles-ci pour l'orthographe d'usage surtout, sont fortement recommandées.

h) *Histoire et Instruction civique*. — Les résultats sont mauvais et le programme est loin d'être rempli. L'instruction civique surtout n'est pas toujours enseignée avec méthode. Une leçon comprend : 1^o Répétition sommaire de la leçon précédente ; 2^o Leçon proprement dite, avec tableau synoptique et résumé ; 3^o Lecture du texte et questionnaire ; 4^o Enfin, préparation à domicile.

L'étude approfondie du programme du cours moyen facilitera de beaucoup le travail du cours supérieur.

i) *Orthographe*. — Trop peu de soins sont donnés à cette branche où l'étourderie joue encore un grand rôle. Monsieur l'Inspecteur prendra lui-même au besoin les moyens nécessaires pour combattre cette épidémie et punir les élèves étourdis.

j) *Calcul écrit*. — Les mauvais résultats obtenus dans cette branche sont dus, pour la plus grande partie, à la faiblesse des cours moyens. L'ordre du jour est parfois defectueux ; il y a perte de temps et de trop rares rapports entre le maître et l'élève. Il faut soigner davantage le corrigé, souvent trop court, inventer des exercices en cas d'insuffisance et se conformer toujours aux excellentes directions du guide.

La connaissance des fractions décimales et du système métrique laisse à désirer. Des récapitulations fréquentes et régulières sont de toute nécessité.

Monsieur le Préfet veut bien signaler ici quelques lacunes et déficiences constatées dans ses dernières visites scolaires. Les maîtres en prennent note afin d'y remédier.

II. Etablissement du programme 1899-1900

Monsieur l'Inspecteur a bien voulu établir lui-même le programme pour la nouvelle année scolaire et le dicter aux maîtres et maîtresses. L'enseignement de chaque branche y est prévu et les matières à parcourir divisées en deux, soit : Programme du semestre d'été et programme du semestre d'hiver. Puis il aborde le 3^me tractanda :

III. Divers

Sous cette rubrique, Monsieur l'Inspecteur recommande :

I. Une tenue plus complète, plus régulière, plus claire du registre des absences, de la progression et du registre matricule qui doivent corroborer et se compléter l'un l'autre.

II. La tenue des livrets-certificats et leur expédition en cas de changement de domicile ; ils sont alors accompagnés d'une notice spéciale contenant le nom de l'élève, les notes obtenues et les différentes absences.

III. Le rapport mensuel avec prière de surveiller la colonne des absences antérieures.

IV. Le rapport annuel à expédier le plus tôt possible.

V. L'étude sérieuse du livre unique entraînant la suppression de tous les autres manuels.

VI. Les soins tout spéciaux à vouer au cours de perfectionnement.

VII. Enfin, l'utilisation des jours de mauvais temps dans la période des vacances.

Monsieur le Préfet veut bien nous recommander :

I. La politesse que l'on aimerait à constater chez tous les élèves.

II. La correspondance dont il faut surveiller le style, l'orthographe et le format du papier employé.

III. La tenue et la réception du maître, alors qu'un supérieur visite sa classe.

IV. La propreté qui est une demi-vertu.

V. La bonne préparation des recrutables aux examens fédéraux dont les résultats sont parfois décourageants.

VI. Enfin, le perfectionnement du maître par une lecture sérieuse et assidue de bons traités pédagogiques.

Monsieur le Président remercie pour l'assistance complète, fait appel au zèle et au dévouement de chacun pour la belle mission qui lui est confiée et souhaite bon retour à tous.

La séance est levée.

Du pied du Pèlerin, ce 7 juillet 1899.

BURLET Alph., *secrétaire*.